

sénateurs des deux côtés de la Chambre, c'est qu'il avait pris cette décision après mûre réflexion, pour protéger le droit qu'ont les sénateurs d'accomplir leurs fonctions.

À mon avis, monsieur le Président, c'est exactement le rôle et la responsabilité du Président.

M. Jean-Robert Gauthier (Ottawa—Vanier): Je citerai de nouveau le ministre, qui a dit cette semaine à Radio-Canada: «Des événements se produiront cette semaine au Sénat. Je ne peux pas en dire plus».

Je demande au gouvernement, au premier ministre ou à tout membre du Cabinet, si le fait d'utiliser le Président du Sénat afin d'essayer d'en imposer aux Canadiens est une chose acceptable.

Des voix: Bravo!

L'hon. William Rompkey (Labrador): Monsieur le Président, vous nous dites que nous ne pouvons pas tenir de propos choquants contre les membres de l'une ou l'autre Chambre, mais ce qui s'est passé. . .

M. le Président: Non, non. Un instant. Je n'ai pas dit que vous ne pouviez pas tenir de propos choquants. J'ai cité l'article du Règlement.

Des voix: Oh, oh!

M. Rompkey: Monsieur le Président, ce qui s'est passé hier soir à l'autre endroit a été choquant pour nous tous, et pour tous les Canadiens.

Des voix: Bravo!

M. Rompkey: Étant donné qu'il n'a pas répondu clairement à la question plus tôt, je tiens à demander au ministre des Finances s'il peut maintenant nous dire qu'aucun membre du gouvernement n'a été en contact avec le Président du Sénat à quelque moment que ce soit pour lui conseiller la stratégie à adopter concernant ce qui s'est passé hier soir. Peut-il le nier?

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, si le député a été choqué par ce qui s'est passé hier soir, il devrait réfléchir au fait que le cirque que nous avons vu hier est l'oeuvre des sénateurs libéraux sous la direction du chef de l'opposition, j'en suis persuadé.

Ce spectacle a été organisé et déclenché par les sénateurs libéraux qui ont ouvert les portes du Sénat, invité à entrer dans l'enceinte du Sénat les membres des médias et le député de Kamloops-Shuswap et un autre de la Saskatchewan dont j'oublie le nom de la circonscription. Ce sont ces actes de la part des sénateurs libéraux qui, à en juger par les appels téléphoniques que j'ai reçus ce matin, ont embarrassé les Canadiens et leur ont fait honte. Ils se demandent ce qui se passe dans notre pays

alors que ce qu'ils croyaient être une Chambre de réflexion. . .

M. le Président: Le député pourrait peut-être poser une question supplémentaire.

L'hon. William Rompkey (Labrador): Monsieur le Président, ce qui choque les Canadiens du Nord, c'est le fait que le prix de l'essence augmente, comme celui des motoneiges. Le coût de la vie pour les habitants du Nord sera astronomique à cause de la TPS.

Le compte rendu montrera que le ministre n'a pas répondu à la question. Je vais lui donner une autre chance d'y répondre. Est-ce que lui, un membre du gouvernement ou qui que ce soit représentant le gouvernement a été en contact à un moment donné avec le Président du Sénat pour le conseiller sur la stratégie à adopter concernant ce qui s'y est passé hier soir? Oui ou non?

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, j'apprends de mon collègue ici que le conseil a été donné sur le parquet de la Chambre des communes.

Des voix: Sur le parquet du Sénat.

M. Wilson (Etobicoke—Centre): Oui, sur le parquet du Sénat. Il se trouve que le Président du Sénat. . .

Des voix: Oh, oh!

M. Wilson (Etobicoke—Centre): . . .si les députés ne veulent pas me laisser. . .

M. le Président: Je vais inviter pour le moment un autre député à poser une seule question. Le député de Fredericton.

* * *

LES FORÊTS

M. J. W. Bud Bird (Fredericton—York—Sunbury): Monsieur le Président, je voudrais changer de sujet.

Des voix: Non, non. Voyons.

M. Bird: Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Forêts. Il y a des rumeurs persistantes dans l'industrie forestière de la région de l'Atlantique, selon lesquelles le gouvernement envisage de mettre fin au protocole d'entente avec les États-Unis concernant le tarif d'exportation du bois d'oeuvre. Comme vous le savez, Monsieur le Président, les producteurs de bois d'oeuvre de la région de l'Atlantique sont exempts de cette surtaxe.

Je voudrais demander, parce que c'est très important pour l'industrie du bois d'oeuvre de l'Atlantique, où en sont les négociations en vue de mettre fin au protocole d'entente. Peut-il assurer à la Chambre et aux producteurs de bois d'oeuvre de l'Atlantique que cette exemp-